

Taxes

La taxe au poids est fixée à CHF 0.50/kg.

La taxe de base est de CHF 35.-- par personne et par année.

Une déduction de 100kg par an et par enfant jusqu'à 3 ans révolus est accordée automatiquement lors de la facturation.

Tri à la source

Les magasins reprennent par ex. les piles, le PET, les bouteilles de lait (PE), les appareils usagés, etc... pensez-y ! Pensez également à laisser les emballages sur place.

Bon à savoir

Les meubles usagés en bon état sont récupérés gratuitement par Emmaüs ou par Coup d'Pouce.

Les appareils électroniques ou électriques peuvent être retournés gratuitement dans les points de vente.